



Guide de mise en oeuvre

RENFORCEMENT DES RESSOURCES ET DES
PRATIQUES CONSACRÉES À LA RÉUSSITE EN
LECTURE, EN ÉCRITURE ET EN MATHÉMATIQUE
POUR LES ÉLÈVES DES MILIEUX LES PLUS
DÉFAVORISÉS

AU PRÉSCOLAIRE ET AU 1^{er} CYCLE DU PRIMAIRE

Mesure 15015



Coordination et rédaction

Direction des services éducatifs complémentaire et de l'intervention en milieu défavorisé
Direction générale des services de soutien aux élèves
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté

sur le site Web du Ministère :

education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-85607-8 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Table des matières

Guide de mise en œuvre.....	1
Fondements sur lesquels s'appuie la mesure de renforcement	2
Démarche collaborative et critères à considérer.....	5
Questions pour guider la mise en œuvre de la mesure de renforcement.....	8
Modèles de mise en œuvre développés par le réseau scolaire.....	10
Lexique.....	12
Foire aux questions	15

Guide de mise en œuvre

Renforcement des pratiques consacrées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire (mesure 15015)¹

La mise en œuvre de la mesure du renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite des élèves des milieux défavorisés vise à réduire les écarts entre la réussite des élèves de milieux défavorisés et celle des élèves de milieux favorisés. Elle vise également à augmenter les ressources consacrées à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la mathématique dans les écoles les plus défavorisées au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire. Elle permet aux équipes-écoles de se concerter afin de choisir **les pratiques de l'enseignement informées par la recherche**² pour répondre aux besoins des élèves et elle soutient l'équipe-école en ce sens en fonction des ressources disponibles et du contexte. Cette analyse peut mener à la mise en place de **pratiques collaboratives**.

Le présent feuillet a été réalisé pour soutenir les milieux scolaires qui souhaitent poursuivre une démarche réflexive en vue d'optimiser l'organisation des services répondant aux besoins d'apprentissage des élèves. Il se veut le fruit d'une réflexion partagée faisant suite à des préoccupations soulevées par les acteurs du réseau, notamment au regard des ressources à mobiliser et à la formation continue des personnes participant à la démarche. Au-delà de la mise en œuvre de la mesure 15015, ce feuillet peut également soutenir plus largement l'équipe-école dans sa réflexion sur ses interventions en milieu défavorisé.

Il vise à répondre entre autres aux questions suivantes :

- Comment s'assurer de vraiment répondre aux besoins des élèves?
- Comment ajouter des ressources, alors que nous en manquons déjà?
- Comment assurer le développement professionnel des enseignants et des personnes participant à la mise en œuvre de cette mesure?
- Parmi les modèles de mise en œuvre utilisés par le réseau scolaire, quels sont ceux qui semblent être porteurs de succès?
- Quelles sont les modalités assurant l'utilisation de **pratiques collaboratives**, telles que la concertation et la collaboration, dans la mise en œuvre de cette mesure?
- Comment assurer la pérennité des actions qui sont mises en place?

Le feuillet se divise en six parties :

- 1) les fondements sur lesquels s'appuie l'intervention en milieu défavorisé;
- 2) démarche et critères à considérer;
- 3) quelques questions pour guider la mise en œuvre de la mesure;
- 4) des modèles d'organisation conçus par le réseau scolaire;
- 5) un lexique;
- 6) une foire aux questions.

¹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2018). *Commissions scolaires : règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire. Amendées – Juillet 2018*. Repéré à <http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/regles-budgetaires-commissions-scolaires/>

² La définition des mots en caractères bleus se retrouve à la fin du feuillet, à la section « Lexique »

Fondements sur lesquels s'appuie la mesure de renforcement des pratiques consacrées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique au préscolaire et au 1er cycle du primaire

- **S'adapter *a priori* à la diversité des élèves en leur offrant une éducation inclusive;**
 - Croire en l'éducabilité de tous, c'est croire en la capacité d'apprendre et de réussir de tous les élèves;
 - Croire en notre capacité d'agir sur l'apprentissage, c'est croire en la capacité des acteurs scolaires de soutenir l'apprentissage de tous les élèves;
 - Les élèves issus de milieux défavorisés arrivent à l'école avec un bagage souvent différent, mais ont le même potentiel de réussite que les autres élèves³;
 - Les attentes élevées concernent tant les élèves que le personnel scolaire;
 - En agissant sur les obstacles à l'apprentissage, l'école cherche à développer le plein potentiel de chacun.
- **Connaître et comprendre les milieux défavorisés ainsi qu'y intervenir⁴;**
 - Connaître ce qu'est la défavorisation, comment elle se manifeste dans le milieu scolaire et ce que fait ressortir la recherche à l'égard des écoles efficaces en milieu défavorisé;
 - Comprendre l'impact des principaux déterminants de la persévérance et de la réussite scolaires de même que les effets des différents environnements dans lesquels l'élève évolue;
 - Intervenir en se référant aux pratiques reconnues comme étant les plus porteuses par les savoirs scientifiques et d'expérience.
- **Agir concrètement en milieu défavorisé.** L'équipe-école réussit à atténuer l'effet cumulatif des facteurs de risque, notamment en maintenant des exigences élevées, en tenant compte du bagage d'expériences des élèves et en le légitimant de même qu'en persévérant dans la recherche de solutions^{5, 6, 7, 8};

³ CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2017). *Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire*. Repéré à <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0500.pdf>

⁴ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2019). *Référentiel d'intervention en milieu défavorisé*. Document soumis pour approbation.

⁵ FORTIN, L., É. ROYER, P. POTVIN, D. MARCOTTE et É. YERGEAU (2004). « La prédiction du risque de décrochage scolaire au secondaire : facteurs personnels, familiaux et scolaires », *Revue des sciences du comportement*, 36 (3), 219-231.

⁶ LECLERC, D., P. POTVIN et L. MASSÉ (2016). « Perception du type d'élève, du cheminement anticipé, de l'attitude des enseignants à la maternelle, première et deuxième année et qualification des élèves à la fin du secondaire : diplomation ou décrochage? », *Revue de psychoéducation*, 45 (1), 113-130.

⁷ LESSARD, A., et collab. (2013). *Synthèse des connaissances concernant l'intervention auprès des élèves à risque de décrochage scolaire à l'enseignement secondaire en classe ordinaire*. Repéré à http://www.crires.ulaval.ca/sites/crires/files/roles/membre-crires/synthese_decrochage_alessard_2013.pdf

⁸ CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2017). *Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire*. Repéré à <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0500.pdf>

Fondements sur lesquels s'appuie la mesure de renforcement des pratiques consacrées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire (suite...)

- **Élaborer une démarche collaborative et concertée en vue de prendre des décisions éclairées.** Le rapport d'évaluation de la Stratégie d'intervention *Agir autrement* (SIAA) recommande de maintenir certaines des composantes de cette stratégie. Figurent au nombre de ces composantes une démarche structurée et rigoureuse pour guider le déploiement de **pratiques de l'enseignement informées par la recherche** ainsi que la promotion d'un changement de pratiques basé sur une mobilisation collective des acteurs de l'école⁹. Chaque milieu étant différent, il est indispensable de réaliser un portrait de la situation pour bien comprendre quels sont les leviers d'intervention (voir le schéma de la page 6);
- **Développer la littératie, la numératie et l'engagement scolaire par des pratiques de l'enseignement informées par la recherche**¹⁰. Dans le rapport d'évaluation de la SIAA, on invitait aussi les écoles à se centrer sur les principaux déterminants du décrochage scolaire que sont la **littératie**, la **numératie** et l'**engagement scolaire**¹¹. Dans ce contexte, les actions ne doivent pas demeurer en périphérie des pratiques pédagogiques en classe. La réussite en lecture à la fin du 1^{er} cycle du primaire est associée à la réussite à long terme^{12, 13, 14, 15}, donc à l'obtention d'un diplôme. Les connaissances de base en mathématique avant l'entrée à l'école sont quant à elles associées à la réussite en français et en mathématique en 3^e année¹⁶ et en 6^e année^{17, 18};

⁹ JANOSZ, M., et collab. (2010). *Aller plus loin, ensemble : synthèse du rapport final d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement*. Montréal, Québec : Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal.

¹⁰ Loc.cit.

¹¹ Loc.cit.

¹² CUNNINGHAM, A. E. et STANOVICH, K. E. (1997). *Early reading acquisition and its relation to reading experience and ability 10 years later*. *Developmental Psychology*, 33(6), 934-945.

¹³ JANOSZ, M., et collab. (2013). *Les élèves du primaire à risque de décrocher au secondaire : caractéristiques à 12 ans et prédicteurs à 7 ans. Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1998-2010) – De la naissance à 12 ans*, 7 (2). Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/frequentation-scolaire/dcrochage.pdf>

¹⁴ JUEL, C. (1988). « Learning to read and write: A longitudinal study of 54 children from first to fourth grades », *Journal of Educational Psychology*, 80(4), 437-447.

¹⁵ KUSH, J. C., WATKINS, M. W. et BROOKHART, S. M. (2005). The temporal-interactive influence of reading achievement and reading attitude. *Educational Research and Evaluation*, 11(1), 29-44.

¹⁶ DUNCAN, G. J. et collabl. (2007). « School readiness and later achievement », *Developmental Psychology*, 43(6), 1428-1446.

¹⁷ DESROSIERS, H. et TÊTREAU, K. (2012). « Les facteurs liés à la réussite aux épreuves obligatoires de français en sixième année du primaire : un tour d'horizon », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1998-2010) – De la naissance à 12 ans*, 7(1). Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/prescolaire-primaire/reussite-epreuve-francais.pdf>

¹⁸ Loc. cit.

Fondements sur lesquels s'appuie la mesure de renforcement des pratiques consacrées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire (suite...)

- **Soutenir le développement professionnel.** Le rapport d'évaluation de la SIAA précisait enfin l'importance de soutenir le développement professionnel dans les écoles en concentrant ce soutien sur la mobilisation, le choix, la mise en œuvre et le suivi de [pratiques de l'enseignement informées par la recherche](#)¹⁹. Croire en notre capacité d'agir sur l'apprentissage, c'est croire en la capacité des acteurs scolaires de soutenir l'apprentissage de tous les élèves, tout en assurant un haut niveau de développement professionnel. Deux conditions particulières, soit le [leadership pédagogique](#) de la direction ainsi qu'une [culture de collaboration chez les enseignants](#), sont favorables à une meilleure utilisation des connaissances pour soutenir l'amélioration des pratiques²⁰. Toutefois, ces conditions ne sont pas suffisantes; il faut y ajouter l'accompagnement de proximité offert aux équipes-écoles²¹.

¹⁹ DESROSIERS, H. et TÉTREAU, K. (2012). «Les facteurs liés à la réussite aux épreuves obligatoires de français en sixième année du primaire : un tour d'horizon», *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1998-2010) – De la naissance à 12 ans*, 7(1). Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/prescolaire-primaire/reussite-epreuve-francais.pdf>

²⁰ CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017). *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf

²¹ POTVIN, P. (2016). *L'alliance entre le savoir issu de la recherche et le savoir d'expérience*. Boucherville, Québec : Béliveau Éditeur

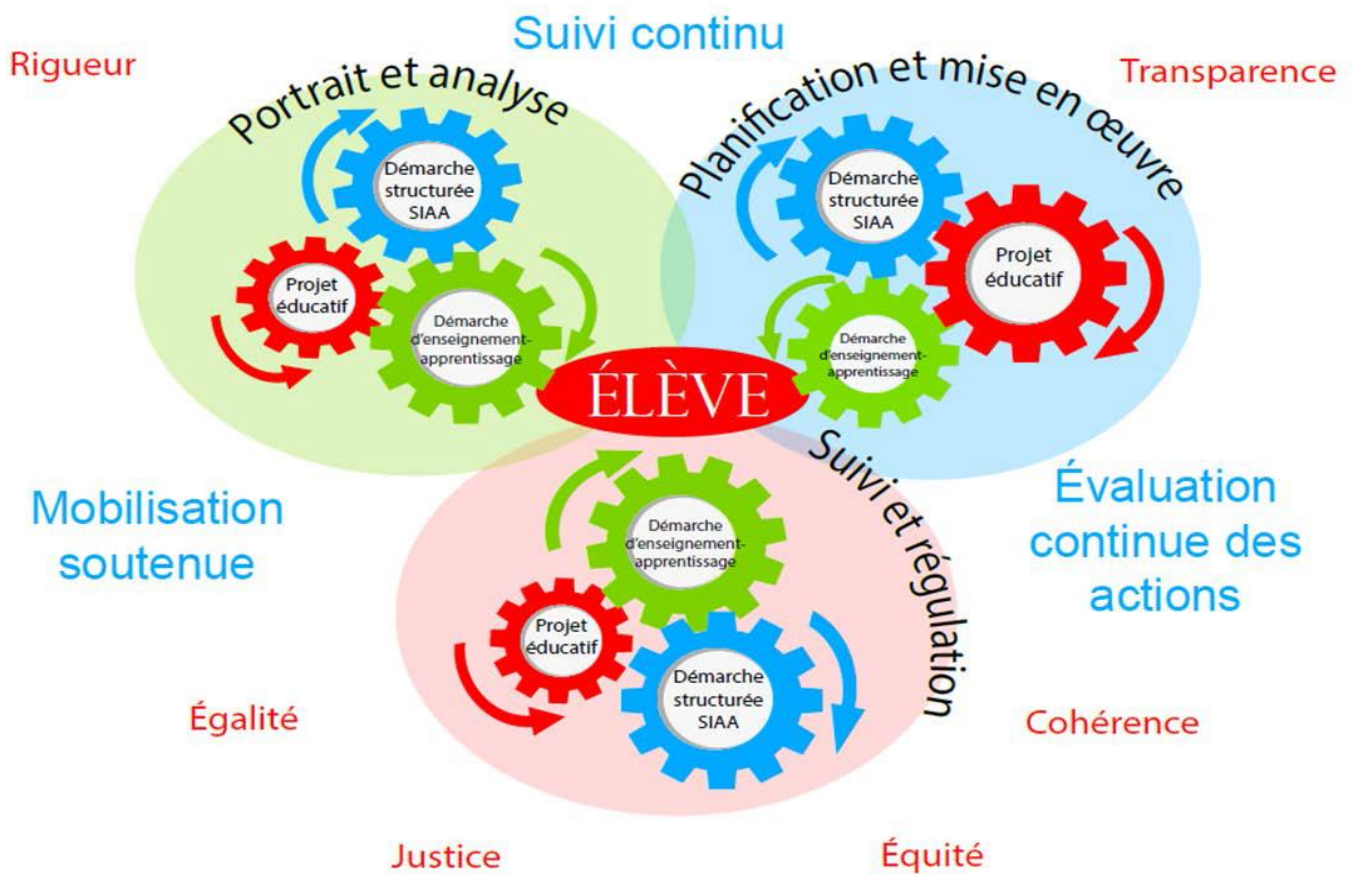
Mise en œuvre : Démarche collaborative et critères à considérer

Une réflexion a été réalisée avec le milieu scolaire pour explorer des modèles de mise en œuvre de la présente mesure. Il en est ressorti que les commissions scolaires ou les écoles qui démontraient une plus grande satisfaction par rapport à l'impact de l'utilisation de cette mesure avaient d'abord mené une démarche concertée. Cette démarche leur permettait de faire le portrait et l'analyse des besoins, de planifier et de mettre en œuvre les actions en fonction de leur milieu, en plus de suivre et d'ajuster ces actions pour qu'elles aient un effet direct sur la réussite des élèves. De cette manière, la mesure est au service des besoins déterminés par le milieu scolaire. Chaque milieu pouvait ainsi prévoir une mise en œuvre qui répondait à son contexte.

Depuis quelques années, la démarche concertée est valorisée. Bien que leur appellation puisse être différente, ces démarches vont dans le même sens. En effet, que l'on se situe dans la démarche structurée de la SIAA, dans une démarche d'enseignement-apprentissage ou dans un projet éducatif, l'apprentissage de l'élève est au centre des réflexions. De même, il faut chaque fois passer par la réalisation d'un portrait de la situation et d'une analyse, par la planification et la mise en œuvre de certaines actions et par un suivi et une régulation de ces actions. Peu importe la démarche, certaines valeurs comme l'équité, l'égalité, la cohérence, la justice, la transparence et la rigueur teintent les réflexions. Tout au long de chaque démarche, la mobilisation, le suivi et l'évaluation sont présents en continu. Un schéma regroupe quelques-unes de ces démarches qui reposent sur des processus similaires.

Mise en œuvre :
Démarche collaborative et critères à considérer (suite...)

Quelques démarches pour soutenir la réussite de nos élèves



Mise en œuvre : Démarche collaborative et critères à considérer (suite...)

Pour que la présente mesure ait une influence sur la réussite des élèves, voici des critères à considérer dans sa mise en œuvre :

- Mobiliser l'équipe-école;
- Tenir compte de l'importance de l'effet enseignant et du climat relationnel;
- Faire participer les parents et soutenir leur engagement;
- Privilégier l'apprentissage en classe en optimisant le temps d'enseignement et en coordonnant les actions des divers professionnels;
- Dépister les difficultés en **littératie**, en **numératie** et sur le plan de l'**engagement scolaire** et orienter les actions pour les prévenir;
- Agir sur les facteurs de protection liés à la transition scolaire;
- Assurer un leadership **pédagogique**;
- Accroître la capacité du personnel scolaire à reconnaître les indices précurseurs du décrochage;
- Optimiser l'organisation scolaire pour répondre aux besoins des élèves;
- Soutenir l'apprentissage des élèves en classe ou à l'extérieur de celle-ci en fonction des besoins, notamment en faisant appel à des ressources enseignantes et professionnelles ou à des enseignants orthopédagogues.

En équipe collaborative :

- Prévoir des mesures de soutien;
- Suivre l'évolution des apprentissages des élèves lors du développement d'une compétence;
- Choisir judicieusement des indicateurs-clés à suivre (soit les preuves d'apprentissage, qui sont des prédicteurs de réussite);
- Réguler l'enseignement à la suite de l'analyse des données d'apprentissage des élèves;
- Assurer le développement des pratiques réflexives.

Questions pour guider la mise en œuvre de la mesure de renforcement des pratiques consacrées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire.

- Que voulons-nous que les élèves apprennent?
- Comment saurons-nous que les élèves l'ont appris?
- Quelles sont les interventions à haut rendement pour les élèves qui ne l'ont pas appris?
- Quelles sont les stratégies à mettre en place avec les élèves qui le savent déjà?
- Disposons-nous de l'expertise nécessaire pour enseigner aux élèves ce que nous voulons qu'ils apprennent?

Sinon, comment allons-nous procéder pour l'acquérir²²?

Portrait et analyse des données

- Qui, dans notre école ou dans notre commission scolaire, participera aux rencontres collaboratives afin de réaliser le portrait des apprentissages des élèves à partir des données?
- Dans un premier temps d'analyse, au niveau de l'école (niveau « macro »), quelles données secondaires (résultats d'étape ou d'examen) pourraient permettre d'identifier des zones de vulnérabilité ou des sphères d'intervention en langue d'enseignement (français et anglais) et en mathématique?
 - Y a-t-il une discipline ou une compétence où les besoins semblent plus criants?
 - Est-ce que les résultats des élèves du 2^e ou du 3^e cycle du primaire pourraient nous aider à cibler nos actions préventives dès le jeune âge de manière à travailler en amont, et ce, particulièrement pour les élèves plus vulnérables?
 - Quelles données préoccupent l'équipe-école dans l'enseignement de la littératie et de la numératie?
 - Comment ces constats en aval peuvent-ils nous éclairer pour notre développement professionnel?
- Dans un deuxième temps, au niveau de la classe (niveau « micro »), quelles données primaires (fiches d'observation et outils de suivi) pourraient permettre de raffiner le portrait de la réussite des élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire en littératie et en numératie?
 - Quelles données d'observation complémentaires pourraient nous aider à mieux analyser la situation?
 - Quel est l'état de situation au regard de nos pratiques d'enseignement et d'évaluation en lien avec le besoin ciblé?
 - Quel est l'état de situation au regard de nos pratiques d'enseignement et d'évaluation en lien avec le besoin ciblé?

²² RICHARD, M. (2018, novembre). *Présentation*. Communication présentée à la Conférence de consensus sur la réponse à l'intervention, Québec, Québec. Repéré à https://www.youtube.com/watch?v=aD_76w1fJaQ&feature=youtu.be

Questions pour guider la mise en œuvre de la mesure de renforcement des pratiques consacrées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire. (suite...)

- Identifier les éléments à améliorer en lien avec l'objectif de la mesure.

Planification et mise en œuvre

- Est-ce que l'école et la commission scolaire se donnent, en équipe collaborative²³, une vision et une compréhension communes de la mesure de renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en littératie et en numératie en milieu défavorisé pour soutenir les élèves vulnérables?
- Selon l'équipe collaborative, quelles pratiques en place peuvent répondre aux besoins identifiés? Quelles pratiques de l'enseignement informées par la recherche pourraient mieux y répondre? Comment pourrait-on arrimer ces pratiques à ce qui se fait déjà dans notre milieu?
- Quels seront les rôles et les responsabilités de chacun des acteurs dans la mise en œuvre de la mesure de renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et en écriture des élèves des milieux défavorisés?
- Devrait-on privilégier l'accompagnement de l'ensemble des enseignants concernés, des nouveaux enseignants en insertion professionnelle, des ressources enseignantes additionnelles ou des directions?
 - Est-ce qu'une ou plusieurs communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) pourraient être mises en place?
- Comment s'assure-t-on que les pratiques universelles en classe sont bel et bien en place? Un système à paliers multiples pourrait-il être privilégié?
- En conformité avec les déterminants de la persévérance et de la réussite scolaires (littératie, numératie et engagement scolaire)²⁴, comment nos actions soutiennent-elles ou développent-elles le sentiment de compétence des élèves de milieux défavorisés?

Suivi et régulation

- Quelles modalités prévoit-on pour suivre les actions de la mesure de renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique des élèves des milieux défavorisés du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire? En voici quelques exemples :
 - Calendrier des temps d'échange en équipe collaborative et en équipe-cycle;
 - Rencontre de l'équipe-cycle avec points statutaires;
 - Suivi des données d'observation dans la discipline ciblée avec la direction d'école.
- De quelle façon la régulation est-elle assurée?

²³ CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (CTREQ). (s. d.). Équipe collaborative : comment travaillons-nous ensemble? Repéré à <http://projetcar.ctreq.qc.ca/equipe-collaborative/>

²⁴ JANOSZ, M., et collab. (2010). *Aller plus loin, ensemble : synthèse du rapport final d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement*. Montréal, Québec : Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Modèles de mise en œuvre développés par le réseau scolaire

La prochaine section présente différents modèles inspirants de mise en œuvre de la présente mesure au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire. Ces modèles ont été élaborés par le réseau scolaire.

Optimiser nos ressources et faire de l'équipe-école un moteur

Commission scolaire René-Lévesque

Portrait et analyse : Notre contexte actuel de pénurie de personnel limite l'ajout de ressources enseignantes. De plus, nous avons fait le constat qu'il y a peu de transfert en classe des contenus abordés en formation.

Mise en œuvre : La mesure nous a permis d'offrir un service de [mentorat](#) aux enseignants pour les soutenir lus directement dans la mise en œuvre de [pratiques de l'enseignement informées par la recherche](#) en prévention des difficultés en lecture et en écriture au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire.

Conditions : La principale force de ce projet est de nous avoir amenés à miser sur le développement professionnel des titulaires plutôt que sur l'ajout de ressources spécialisées.

Retombées : Parmi les retombées du projet, notons la participation optimale des enseignants à la [communauté d'apprentissage professionnelle \(CAP\)](#), qui leur permettait notamment d'analyser l'effet de leurs pratiques sur les apprentissages. La collaboration et les apprentissages collectifs au sein de la [CAP](#) ont aussi favorisé une vision harmonisée du programme de français, une planification collective et partagée ainsi qu'une compréhension plus fine du processus d'apprentissage en lecture et en écriture.

Mettre en œuvre la mesure autour d'une approche en littératie

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Portrait et analyse : Le développement des compétences en lecture et en écriture des élèves n'était pas satisfaisant à la fin du 1^{er} cycle du primaire. Ce constat nous a incités à actualiser nos pratiques en enseignement de l'écriture.

Comme nous ne pouvions envoyer nos enseignants en formation à l'extérieur par manque de suppléants, nous avons choisi de considérer la salle de classe comme un lieu de formation continue.

Mise en œuvre : La mesure nous a permis d'ajouter une ressource qui intervient en classe lors des ateliers d'écriture.

Conditions : La force de ce projet réside dans la rétroaction rapide et fréquente donnée aux élèves pendant le processus d'écriture et dans les situations d'écriture signifiantes que les enseignants leur proposent en légitimant leur bagage d'expériences personnelles.

Modèles de mise en œuvre développés par le réseau scolaire (suite...)

Mettre en œuvre la mesure autour d'une approche en littératie

Retombées : L'ajout d'une ressource enseignante a permis de renforcer le travail réalisé par la conseillère pédagogique en français. Sur le plan du développement professionnel, les retombées sont les suivantes : l'intégration de la littérature jeunesse, une meilleure connaissance des élèves et le recours à la différenciation pédagogique. Les effets de ces interventions chez l'élève sont principalement le goût d'écrire, le développement des compétences à l'oral, une plus grande autonomie et la production de textes de meilleure qualité. Ces effets observés chez les élèves ont eu une influence positive sur le sentiment de compétence des enseignants.

Obtenir des conditions gagnantes de la mise en œuvre

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Portrait et analyse : Les résultats des élèves au 2^e et au 3^e cycle du primaire nous ont incités à intervenir en prévention dès le préscolaire et le 1^{er} cycle.

Mise en œuvre : La mesure a permis de constituer une [communauté d'apprentissage professionnelle \(CAP\)](#) et de dégager de leur tâche deux titulaires de classe qui ont soutenu l'équipe en devenant des ressources enseignantes [coenseignement](#) de stratégies d'apprentissage, instauration d'un deuxième niveau d'intervention, collecte de données fréquente et conception de matériel pédagogique.

Conditions : Parmi les forces de ce projet, citons le choix judicieux de leaders pédagogiques expérimentés affectés au soutien de leurs collègues, la souplesse dans la réponse aux besoins variés, le copilotage du suivi du progrès des élèves et la fréquence accrue de ce suivi. Dans le cadre de ce projet, le travail en [communauté d'apprentissage professionnelle \(CAP\)](#), qui s'appuyait sur des [données probantes](#), a été un levier important de succès.

Retombées : L'implantation du projet a permis à l'équipe de se mobiliser, de collaborer et de se centrer sur les apprentissages des élèves. Nous avons également été en mesure de constater une amélioration des résultats des élèves.

Lexique

Codéveloppement

«Le codéveloppement professionnel est une approche de formation qui mise sur le groupe et sur les interactions entre les participants pour favoriser l'atteinte de l'objectif fondamental qui est d'améliorer la pratique professionnelle. [...] La notion de développement fait référence à l'apprentissage, au perfectionnement et à l'amélioration des compétences, le "co" de "codéveloppement" faisant référence à la dimension sociale de la démarche²⁵. »

Coenseignement

« Le coenseignement se produit lorsque deux ou plusieurs professionnels qui possèdent différentes expertises enseignent à un groupe d'élèves en même temps, dans un même lieu. Le coenseignement permet d'offrir des services spécialisés à des élèves en difficulté ou ayant des besoins particuliers au sein de la classe ordinaire²⁶. »

Communauté d'apprentissage professionnelle (CAP)

« La communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) désigne un groupe d'acteurs qui mise sur le développement de l'intelligence collective pour implanter des pratiques efficaces favorisant la réussite de tous les élèves par la création d'un espace de collaboration²⁷. »

Communauté de pratique (CoP)

« La communauté de pratique (CoP) désigne un groupe de personnes qui se rassemblent afin de partager et d'apprendre les unes des autres, en personne ou virtuellement, sur une base continue, à moyen ou à long terme²⁸. »

Données probantes

« On peut [...] définir les données probantes comme étant les meilleures données de recherche et d'évaluation disponibles fondées sur une analyse systématique de l'efficacité d'une intervention, d'une stratégie ou d'un service et de son utilisation, en vue d'obtenir les meilleurs résultats, conclusions ou effets possibles²⁹. »

²⁵ PAYETTE, A., et C. CHAMPAGNE (1997). *Le groupe de codéveloppement professionnel*, p. 7, dans CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017) *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf

²⁶ FRIEND, M., et L. COOK (2016). *Interactions : Collaboration Skills for School Professionals*, dans MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR et CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2018). *La collaboration entre enseignants et intervenants en milieu scolaire : projet Savoir, premier dossier*. Repéré à <http://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2019/01/CTREQ-Projet-Savoir-Documents-85x11-28269-Collaboration-C1-Cliquable.pdf>

²⁷ LECLERC, M. (2012). *Cap sur la réussite*, dans CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017). *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf

²⁸ Ibid.

²⁹ JETHA, N., K. ROBINSON, T. WILKERSON, N. DUBOIS, V. TURGEON et M. DES MEULES (2008). *Supporting Knowledge into Action : The Canadian*

Lexique(suite...)

Éducation inclusive

Un système d'éducation inclusif s'appuie sur des valeurs d'égalité, d'équité et de justice sociale et vise la réalisation du plus grand nombre et du plein potentiel de chacun, peu importe ses aptitudes, ses champs d'intérêt ou ses caractéristiques, tout en maintenant des exigences élevées à tous les ordres et les secteurs d'enseignement. Bien que les élèves n'arrivent pas au seuil de l'école avec le même bagage social et culturel, tous doivent avoir accès à l'éducation et à la réussite. L'éducation inclusive constitue une occasion d'examiner le système d'éducation sous l'angle des obstacles à l'apprentissage qui subsistent et de penser à son adaptation aux personnes et non à l'adaptation des personnes au système³⁰.

Engagement scolaire

De manière générale, l'engagement scolaire se définit comme ***l'investissement actif de l'élève dans ses apprentissages***. Il se décline en **trois dimensions : affective, cognitive et comportementale**³¹.

Équipe collaborative

« L'équipe collaborative est généralement composée de quatre à huit personnes, dont la direction d'école, les enseignants et les professionnels (p. ex. : orthopédagogue). Les membres de l'équipe collaborative unissent leurs forces et travaillent ensemble de façon systématique tout au long de l'année scolaire pour aider les élèves à atteindre les objectifs d'apprentissage qui sont formulés dans le projet éducatif (p. ex. : amélioration de la compétence à lire ou à résoudre une situation-problème en mathématiques)³². »

Leadership pédagogique

« Le leadership pédagogique fait référence à la capacité de la direction d'établissement ou d'un autre membre de l'équipe-école d'agir comme un catalyseur qui oriente les énergies du milieu et favorise le développement des capacités des personnes dans le sens de la réussite des élèves³³. »

Littératie

La littératie est « la capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes³⁴ ».

³⁰ CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2010). *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2008-2010 : conjuguer équité et performance en éducation, un défi de société*. Repéré à <https://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/CEBE/50-0192.pdf>

³¹ FREDRICKS, J. A., P. C. BLUMENFELD. et A. H. PARIS (2004). School engagement: Potential of the concept, state of the evidence. *Review of Educational Research*, 74 (1), 59-109. [Cité par Isabelle Archambault (COP, 15 mars 2019)].

³² CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (s. d.). *Équipe collaborative : comment travaillons-nous ensemble?* Repéré à <http://projetcar.ctreq.qc.ca/equipe-collaborative/>

³³ COLLERETTE, P., D. PELLETIER et G. TURCOTTE (2013). *Recueil de pratiques des directions d'écoles secondaires favorisant la réussite des élèves*, dans CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017). *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf

³⁴ CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2016). *Un réseau propose une définition de la littératie*. Repéré à <http://www.ctreq.qc.ca/un-reseau-propose-une-definition-de-la-litteratie/>

Lexique(suite...)

Mentorat

« Le mentorat est une forme d'accompagnement basée sur une relation interpersonnelle de soutien, d'échanges et d'apprentissage entre une personne d'expérience – le mentor – et une personne moins expérimentée, dans le développement des connaissances et des compétences de cette dernière³⁵. »

Numératie

« La numératie est définie comme la capacité de localiser, d'utiliser, d'interpréter et de communiquer de l'information et des concepts mathématiques afin de s'engager et de gérer les demandes mathématiques de tout un éventail de situations de la vie adulte. À cette fin, la numératie implique la gestion d'une situation ou la résolution d'un problème dans un contexte réel, en répondant à un contenu/à des informations/à des concepts mathématiques représentés de différentes manières³⁶. »

Pratique collaborative

« Au Québec, le travail de collaboration en milieu scolaire prend généralement deux formes : celui qui se pratique de façon informelle (rencontres furtives, échanges d'idées, projets) ou formelle (participation à des comités, activités de formation, rencontres d'intervention)³⁷. »

Pratique de l'enseignement informée par la recherche

« La pratique de l'enseignement informée par la recherche est une pratique contextualisée qui tient compte des résultats de recherches tout en prenant en considération les préoccupations et les besoins du milieu. [Cette pratique] tient compte aussi des besoins de l'élève, de ses croyances et de sa culture. Elle tient compte également de l'expérience et de la culture professionnelle de l'enseignant ainsi que de la culture de l'école³⁸. »

Système à paliers multiples

« Le modèle de la réponse à l'intervention intègre des procédés d'évaluation et d'intervention dans un système de prévention multiniveaux, visant à maximiser la réussite des élèves et à réduire les problèmes de comportement. Dans le cadre de ce modèle, les écoles identifient les élèves à risque de faibles résultats d'apprentissage, pistent les progrès des élèves, fournissent des interventions démontrées efficaces par la recherche, ajustent l'intensité et la nature de ces interventions en fonction de la réponse des élèves, et identifient ceux ayant des difficultés d'apprentissage ou d'autres difficultés³⁹. »

³⁵ SSA SOLUTIONS (2012), dans CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017). *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf

³⁶ ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2013). *Des compétences pour la vie? Principaux résultats de l'évaluation des compétences des adultes*. Repéré à https://www.oecd.org/fr/competences/piaac/SkillsOutlook_2013_French_eBook.pdf

³⁷ BEAUMONT, C., J. LAVOIE et C. COUTURE (2011). *Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation*. Repéré à https://crires.ulaval.ca/sites/default/files/guide_sec_nouvelle_version.pdf

³⁸ SIMARD, S. (2015), *Vers une pratique de l'enseignement informée par la recherche : outils, techniques et méthodes documentaires*, dans CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017). *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf

³⁹ CENTER ON RESPONSE TO INTERVENTION AT THE AMERICAN INSTITUTES OF RESEARCH (2013), cité dans BRODEUR et collab. (2018).

Autres références

Mentorat

- KARSENTI, T., et collab. (2018). *Identification des mesures les plus efficaces pour contrer la pénurie et favoriser la rétention du personnel enseignant dans les écoles de milieux défavorisés*. Repéré à http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/2801941/PRS2013-2015_rapport_T.Karsenti_retention-enseignants-milieu-defavorise.pdf/9495937d-df0b-4e03-807f-c371dd4950d9

Prévention des difficultés en lecture et en écriture

- COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES (2009-2019). *Cap sur la prévention : support aux pratiques éducatives en prévention des difficultés de lecture et d'écriture*. Repéré à <http://capsurlaprevention.csphares.qc.ca/>
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2014). *Le développement professionnel, un enrichissement pour toute la profession enseignante*. Repéré à <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0483.pdf>
- RÉSEAU CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE LANGAGE ET L'ALPHABÉTISATION (2009). *Pour un enseignement efficace de la lecture et de l'écriture : une trousse d'intervention appuyée par la recherche*. Repéré à http://www.treaqfp.qc.ca/106/PDF/TROUSSE_Reseau_de_chercheurs.pdf

Transition

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS ET MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2010). *Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité*. Repéré à https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/GuideSoutenirPremiereTransScolQualite_f.pdf

Foire aux questions

Comment s'assurer de vraiment répondre aux besoins des élèves?

- Identifier les besoins d'apprentissage à partir des cadres prescrits (ce qui est attendu) afin de planifier l'enseignement et d'en évaluer l'efficacité;
- Utiliser les données du dépistage et d'autres preuves d'apprentissage pour réguler l'enseignement, planifier la gestion de classe, mieux soutenir les besoins diversifiés des élèves (différenciation) et suivre la progression de l'apprentissage;
- Favoriser la mise en place de pratiques d'enseignement informées par la recherche en classe au préscolaire et au 1^{er} cycle;
- Utiliser différents outils (standardisés ou non) pour réaliser le portrait du groupe au regard des prédicteurs de réussite en langue d'enseignement et en mathématique et au regard de l'engagement;
- Assurer une différenciation en fonction des besoins identifiés dans le portrait du groupe;
- Accompagner les enseignants afin de réaliser le portrait du groupe ou d'assurer une meilleure différenciation;
- Au besoin, mettre en place une intervention intensive.

Foire aux questions (suite...)

Comment ajouter des ressources, alors que nous en manquons déjà?

- Optimiser les ressources en place afin que l'équipe-école développe son expertise et que la mesure soit mise en œuvre;
- Ajouter les ressources appropriées en fonction des besoins identifiés dans la réalisation de la démarche d'analyse et de planification;
- Choisir les ressources pour soutenir cette mesure afin qu'elle favorise la collaboration et le codéveloppement : crédibilité, connaissance de la culture de l'école et du milieu, savoir-être, etc.;
- Réévaluer, ajuster et réguler certains rôles et mandats au regard de la visée et des effets obtenus;
- Viser le développement professionnel de l'ensemble de l'équipe afin d'éviter de créer une dépendance à la ressource;
- Profiter de la possibilité de transfert de la mesure dans le regroupement des règles budgétaires en milieu défavorisé afin d'avoir un peu plus de souplesse dans les modalités de mise en œuvre.

Comment assurer le développement professionnel des enseignants et des personnes participant à la mise en œuvre de cette mesure?

- Du temps de concertation reconnu, dans l'école ou entre écoles, est primordial pour favoriser le développement professionnel et le réseautage;
- Les ressources professionnelles de la commission scolaire (conseillère ou conseiller pédagogique [CP], orthophoniste, orthopédagogue, etc.) peuvent accompagner et soutenir les ressources enseignantes;
- Un plan de développement professionnel peut être élaboré par les services éducatifs et complémentaires;
- Un réseau de développement professionnel accompagné par les services éducatifs et complémentaires peut être mis sur pied;
- Une communauté de pratique (CoP), une [communauté d'apprentissage professionnelle \(CAP\)](#) ou un groupe de codéveloppement peuvent être mis en place;
- L'accompagnement des enseignants peut être assuré par les ressources enseignantes formées;
- Les ressources enseignantes collaborent avec l'enseignante ou l'enseignant et l'orthopédagogue dans la planification, le pilotage, la mise en œuvre et l'évaluation de l'enseignement;
- En fonction des mandats établis, les nouveaux enseignants peuvent être jumelés aux ressources enseignantes, ce qui favorise leur insertion professionnelle;
- Il est possible de privilégier le [coenseignement](#) dans une visée de prévention et de développement professionnel;
- La didacthèque ou un local accessible peut devenir un lieu de partage de ressources (documentaires et matérielles) et de développement professionnel.

Foire aux questions (suite...)

Parmi les modèles de mise en œuvre utilisés par le réseau scolaire, quels sont ceux qui semblent être porteurs de succès?

- Les modèles qui assurent une planification de la mise en œuvre de la mesure, un suivi de celle-ci et une évaluation de ses effets sur la pratique des enseignants (transfert) et sur l'apprentissage des élèves;
- Les modèles qui intègrent la démarche de la Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) : partage de l'information et des orientations, développement d'une vision commune, réalisation d'un portrait de situation, élaboration d'un plan (priorités d'action, moyens, stratégies ou mesures prometteuses), détermination des conditions de réalisation et choix d'indicateurs de réussite, mise en œuvre de la mesure, évaluation de l'implantation de celle-ci et de l'atteinte des objectifs et diffusion des pratiques les plus efficaces;
- Les modèles qui s'appliquent dans l'action et qui amènent à réfléchir sur l'efficacité des interventions pour les ajuster et les réguler;
- Les modèles où l'on peut coobserver, copiloter et réfléchir en collaboration dans un dispositif tel qu'une CoP ou une CAP;
- Les modèles qui mettent en place une CAP, qui permettent une réflexion sur les pratiques collaboratives, qui font l'analyse des données, qui abordent les pratiques d'enseignement informées par la recherche, qui intègrent des experts à l'occasion, etc.;
- Les modèles mettant en place des CoP qui organisent des rencontres réflexives régulières, qui collaborent, qui régulent les actions, qui partagent des outils et des modèles, etc.;
- Les modèles qui intègrent des approches universelles et ciblées comme les systèmes à paliers multiples : dépistage des difficultés, pistage des progrès, régulation des actions, mise en place de CAP, concertation des intervenants, identification des besoins de développement professionnel, etc.

Quelles sont les modalités assurant l'utilisation de pratiques collaboratives, telles que la concertation et la collaboration, dans la mise en œuvre de cette mesure?

- La mise en place d'un comité de pilotage ou d'une CAP avec la direction, les enseignants, etc.;
- La concertation de l'équipe autour d'une vision et d'une démarche (portrait, analyse, choix, suivi et régulation);
- La planification de l'accompagnement en collaboration avec la direction de l'école et la conseillère ou le conseiller pédagogique;
- La planification de l'intervention, de son suivi et de l'évaluation de son efficacité par les autres ressources également;
- La prévision des conditions matérielles facilitant la concertation (local, temps reconnu dans la tâche, accès à des ressources humaines et matérielles, etc.);
- Le réseautage dans l'école et entre écoles et la mise sur pied d'un réseau de développement professionnel accompagné par les services éducatifs et complémentaires;
- La mise en place de CoP, de CAP ou d'un groupe de codéveloppement et l'élaboration d'un plan de développement par les services éducatifs et complémentaires;
- La didacthèque ou un local accessible pour le partage de ressources (documentaires et matérielles) servant de lieu de concertation et de collaboration.

Foire aux questions(suite...)

Comment assurer la pérennité des actions qui sont mises en place?

- S'appuyer sur le développement professionnel et le travail en **équipe collaborative** (CAP et CoP);
- Avoir un projet éducatif clairement défini, connu par tous les membres de l'équipe éducative et révisé régulièrement;
- Réfléchir dans un dispositif tel qu'une **CoP** ou une **CAP** en utilisant l'ensemble de la démarche (portrait, analyse, mise en œuvre, évaluation des effets sur la pratique des enseignants [transfert] et sur l'apprentissage des élèves et ajustements);
- S'exercer dans l'action et réfléchir sur l'efficacité des interventions pour les ajuster et les réguler (coobserver et copiloter).

education.gouv.qc.ca